



Communiqué de presse

Montpellier, le 12 septembre 2025

Alors que l'État et les collectivités travaillent en conférences financières des territoires sur la situation des finances locales et les modalités de la participation des collectivités au redressement des finances publiques, la chambre régionale des comptes Occitanie a procédé au contrôle des comptes et de la gestion des treize départements de la région Occitanie. L'objectif était d'apprécier l'évolution de leur situation financière entre 2022 et 2024 et les conditions dans lesquelles leur budget 2025 avait été préparé et voté. Deux principales questions ont été traitées : Quels facteurs principaux impactent la situation financière de la collectivité entre 2022 et 2024 ? Pour 2025, le département est-il en capacité au vu des charges et des recettes prévisionnelles de présenter un budget en équilibre ?

Le présent rapport porte sur l'évolution de la situation financière du Département du Gard.

Après deux années consécutives très favorables, la situation financière se dégrade fortement en 2023, tendance qui se confirme en 2024

La situation financière du département du Gard se dégrade en 2023 du fait notamment de l'augmentation des dépenses sociales et d'une réduction des recettes issues des droits de mutation à titre onéreux. La collectivité doit faire face aux besoins d'une population vieillissante, dont le niveau de vie par habitant reste parmi les plus bas de France métropolitaine et le taux de chômage parmi les plus élevés.

La dégradation de la situation financière se confirme en 2024 avec une épargne nette qui continue de se réduire au point de compromettre à court terme la soutenabilité de la politique d'investissement. Le recours à de nouveaux emprunts met un terme à la tendance au désendettement amorcée en 2022.

La collectivité a bâti un budget primitif 2024 qui ne tenait pas pleinement compte de la tendance dynamique observée des charges, l'obligeant, par la suite, à inscrire à son budget supplémentaire, de nouvelles dépenses.

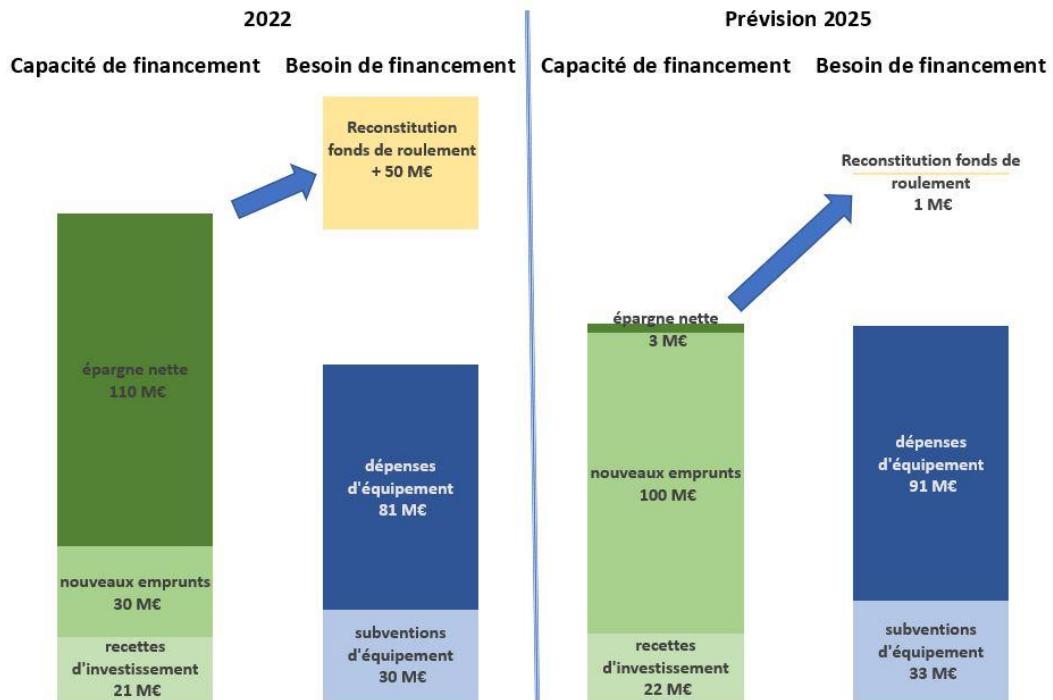
Un budget 2025 dont l'équilibre repose sur un plan d'économies de 31 M€ portant sur les politiques sociales qu'il sera difficile de tenir et sur une projection d'un niveau de produit des recettes fiscales (DMTO) fragile

Le département présente un budget prévisionnel 2025 en équilibre. Cependant, la collectivité présente un plan d'économies de 31 M€ dont l'exécution supposera un contrôle étroit et renforcé des services dans un contexte contraint de hausse des allocataires des prestations sociales.

Le levier des départs à la retraite est perçu par la collectivité comme une opportunité pour développer une stratégie des ressources humaines permettant d'affecter en priorité les emplois permanents vers les politiques publiques départementales considérées comme stratégiques.

Par ailleurs, ses prévisions en matière de recettes, notamment fiscales, restent fragiles.

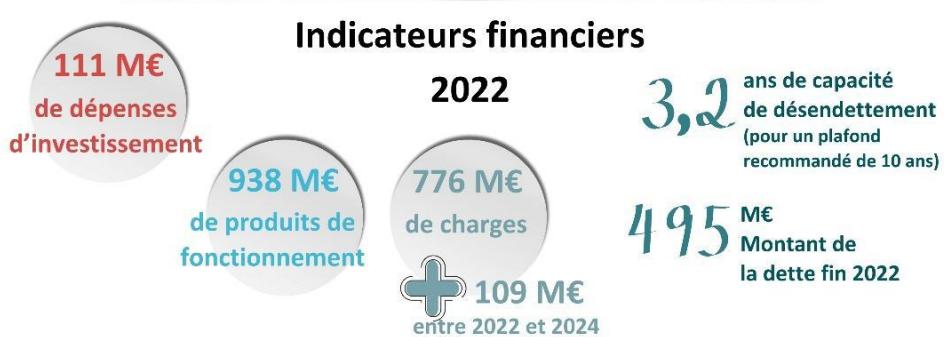
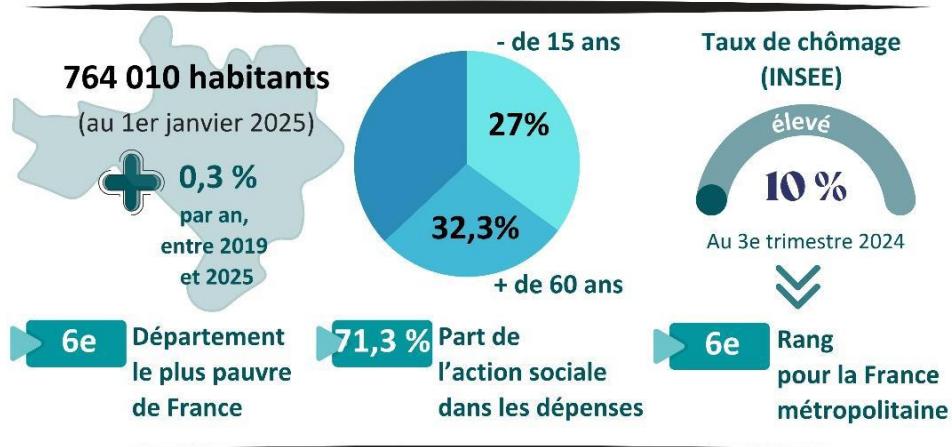
Figure 1 : le financement des investissements : comparaison de la situation entre 2022 et 2025



En conclusion, à défaut de rétablir un niveau d'épargne suffisant, le département sera contraint d'ajuster son programme d'investissement. Les efforts budgétaires présentés au budget 2025 apparaissent ambitieux et difficiles à atteindre. Le rétablissement de la situation financière du département devra nécessairement s'inscrire sur plusieurs exercices.

Figure 2 : le financement des investissements : comparaison de la situation entre 2022 et 2025

Département du Gard



N'hésitez pas à partager dans vos articles sur le web et sur les réseaux sociaux, le lien vers notre rapport ([cliquez ici](#)), ou vers notre site internet ([cliquez ici](#)), où il se trouve en libre téléchargement.



Contacts presse : occitanie-communication@crtc.ccomptes.fr

T +33 4 67 20 73 00

Eric Morel eric.morel@crtc.ccomptes.fr

Caroline Froelig caroline.froelig@crtc.ccomptes.fr

Ferdaos Fassih ferdaos.fassih@crtc.ccomptes.fr

CRC Occitanie

500, avenue des Etats du Languedoc – CS 70755

34064 Montpellier cedex 2

[Site internet](#)

